

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 4 juin 2012

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Karine TUPINIER Jacqueline ZELIOLI
MM. François BACHELIER. Jean Marie FROMONOT, Joël HENRY Bernard LECUILLER, Daniel
POITOUT, Enzo SERIO Patrick VAILLANT.

La séance est ouverte à 20h 30

1) Compte rendu de la séance du 10 avril

Suite à omission, Daniel POITOUT est rajouté dans la liste des présents à cette séance. Après correction, le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Travaux

Le chantier du SIVU concernant le remplacement de la conduite d'eau potable rue St Etienne et les reprises de branchements y afférant touche à sa fin.

Le devis de revêtement en enrobé des tranchées s'élevant à 14 000 € , trop cher (à la charge du SIVU), le Conseil ne souhaitant pas payer préfère bi couche classique

Une demande sera adressée au Conseil Général l'année prochaine pour la réfection totale de la traverse, il peut y avoir d'autres travaux communaux envisagés.

Chicanes de ralentissement : l'aménagement côté Lignorelles se poursuit et devrait se terminer mercredi Prévoir le remplissage en concassé en vue d'aménager une décoration accentuant l'impression de rétrécissement.

Des plantations sont également à prévoir sur les banquettes situées derrière les bordures hors agglomération.

La bordure côté gauche en venant de Maligny pose un problème d'accès à son garage à un riverain. Le cas étant signalé par un conseiller, le Maire va examiner la situation en vue de trouver une solution si nécessaire.

3) Permanence des bureaux de vote des 10 et 17 juin

Un tableau récapitulatif sera transmis aux conseillers.

4) Habilitations

L'employé communal, Fabien BONNOT, étant amené à réaliser des travaux d'électricité, une habilitation est nécessaire. Il est décidé de l'inscrire à une future session de stage au CNFPT (Centre de formation des agents territoriaux)

Il est estimé que cette nouvelle compétence mériterait une revalorisation de salaire. Le sujet fera l'objet d'une réflexion.

5) Questions diverses

Concert du 9 juin à l'église : le vin d'honneur aura lieu au caveau à l'issue du concert. La boisson est à la charge de la commune.

Débroussailleuse : Le Conseil décide l'achat d'une neuve en remplacement de l'ancienne devenue défailante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 00.